



ASSOCIATION DU VAL D'AVRE

Agréée pour la protection de l'environnement
Arrêté préfectoral n° D1/B1/13/662 du 21/10/2013

BP 7 – 27650 MUZY / ass.duvaldovre@gmail.com



COMPTE RENDU DE LA 25^{ème} ASSEMBLEE GENERALE LE 24 OCTOBRE 2014

Ordre du jour

- 1) Introduction
- 2) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 Octobre 2013
- 3) Rapport moral
- 4) Rapport d'activités 2013-2014
- 5) Rapport financier 2013-2014 (Vote points 3-4-5)
- 6) Election du Conseil d'Administration (Vote)
- 7) Présentation des projets 2015
- 8) Budget prévisionnel 2015 (Vote points 7-8)
- 9) Questions diverses

1. INTRODUCTION

Mot de bienvenue du Président

Remerciements à :

- Mr S. FLEURY, Maire de Muzy, qui nous prête régulièrement et gratuitement la salle des fêtes et qui nous honore de sa présence
- Les élus présents des différentes communes
- Les membres du Conseil d'Administration et du Bureau
- Les membres actifs et très actifs de l'association
- Toutes les personnes présentes

2. ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 OCTOBRE 2013

Ce procès-verbal a été envoyé à tous les adhérents suite à l'assemblée générale du 04/10/2013.

Pas d'observations particulières.

Passage au vote

le quorum de 96 est atteint : 104 - Ne participe pas au vote : 0 - abstention : 0 - contre : 0 - pour : Unanimité

Résultat : Adopté par l'Assemblée Générale

3. RAPPORT MORAL

L'association du Val d'Avre fête son quart de siècle ! 25 ans de présence sur le terrain de l'environnement.

En effet, c'est notre 25^{ème} Assemblée Générale !

Nous pouvons être fiers du travail accompli par nos prédécesseurs – Merci à eux

L'Association du Val d'Avre dont l'objet est la protection de l'Environnement est née en 1990, agréée par le ministère de l'environnement en 1996, agrément confirmé par arrêté préfectoral le 21 octobre 2013 pour le Département de l'Eure.

C'est la reconnaissance de notre implication, de notre action et de notre expertise en environnement, écologie et nature.

L'association du Val d'Avre compte aujourd'hui plus de 200 adhérents...

Son président est administrateur de Haute Normandie Nature Environnement (HNNE) et donc membre de France Nature Environnement (FNE).

Nous sommes membres de l'Agence Régionale de l'Environnement de Haute Normandie (AREHN), et de la Fédération Environnement Durable (FED) – spécialisée dans l'éolien-.

Plus près de nous, nous sommes membres du Conseil de Développement du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton, et de son comité de pilotage du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT).

Nous avons aussi postulé pour être membre de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de l'Avre et aussi représentant des associations environnementalistes au sein de l'Agence Régionale de la Santé (ARS).

Nous avons été très présents et très actifs sur tous les fronts, beaucoup de nos adhérents ont fourni un gros travail bénévole et nous leur devons le développement actuel de notre association.

Et nous pouvons affirmer que grâce à vous tous « l'AVA se porte bien ».

L'association est prête à faire face aux menaces qui s'accroissent. Mais avec vous tous et tous ceux qui nous rejoindront, nous réussirons à protéger notre environnement et notre cadre de vie.

4. RAPPORT D'ACTIVITE 2013-2014

Qu'avons-nous fait cette année ?

- ✓ 2 réunions du conseil d'administration
- ✓ 22 réunions du bureau
- ✓ 10 réunions des groupes de travail éolien et Web

Nous avons participé ou assisté à :

- ✓ 9 réunions de Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton
- ✓ 5 réunions du SCOT
- ✓ 9 conseils, réunions ou assemblée départementaux et régionaux
- ✓ 7 conférences, salons ou expositions

Et nous étions présents à 17 réunions municipales

Nous avons participé aussi au voyage d'échange du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton avec le Lincoln Shire en Grande Bretagne.

Et nous nous sommes dotés d'un nouvel ordinateur.

➤ **Agrément**

L'arrête préfectoral n° D1/B1/13/662, porte agrément départemental de l'association du Val d'Avre au titre des articles L-141-1 à 3 du code de l'environnement.

Agrément accordé le 21 Octobre 2013 par le préfet de l'Eure pour une durée de 5 ans (renouvelable).

C'est la validation de notre implication, de notre action et de la qualité de notre travail pour la protection de l'environnement.

➤ **ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Nous vous rappelons que pour éviter toutes pénalités, vous devez absolument réaliser le diagnostic de votre installation d'assainissement avant le 31 Décembre 2014

➤ **CONTINUITÉ ECOLOGIQUE DE L'AVRE**

Le Schéma de l'Aménagement et de Gestion de l'Eaux (SAGE) de l'Avre déposé en 2005 a été approuvé par les Préfets de l'Eure, de l'Eure et Loir et de l'Orne le 27 Décembre 2013

Il est disponible dans les mairies et sur le site : www.avre.fr

Il est garant de la bonne gestion de la ressource en eau du bassin de l'Avre.

Le SAGE contient le plan d'aménagement et de gestion durable (actions en faveur du bassin de l'Avre), un règlement et des annexes cartographiques.

Les cartes communales, PLU et futur SCOT devront être rendus compatibles avec le SAGE dans un délai de 3 ans.

« Le bassin versant de l'Avre » sera le futur syndicat pour la mise en œuvre du SAGE

➤ **AMENAGEMENT RN154/RN12**

Rappelons que nous aurions préféré une solution plus écologique et plus économique à ce problème mais les décisions sont prises, et au plus haut niveau de l'état.

Après plusieurs années de discussions, c'est le tracé sud du projet autoroutier qui a été choisi.

Pour le bien-être des habitants de la vallée d'Avre (aux alentours de Saint Rémy sur Avre) nous accompagnerons ce projet tout en restant extrêmement vigilants au respect de l'environnement naturel et humain.

Le comité de pilotage s'est réuni le 18 Février 2014 pour évoquer l'échéancier et le cout du projet (800 Millions) ainsi que les modalités d'application d'une concession (?)

L'enquête publique et la déclaration d'utilité publique sont prévues en 2015, la procédure d'appel d'offre du marché public en 2016.

La durée des travaux est estimée à 3 ans minimum voir beaucoup plus si d'éventuels recours retardent le projet

➤ **SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE**

C'est l'équivalent du SCOT pour la Région

Nous avons participé le 4 juin 2014 à l'enquête publique concernant le projet de SRCE pour la Haute Normandie.

Nous avons d'abord regretté que ce schéma ne soit pas opposable car il risque de rester lettre morte.

Nous avons essentiellement défendu l'intégrité de notre patrimoine naturel en équilibre avec les grandes métropoles de Haute Normandie.

Notamment en demandant l'amélioration des corridors écologiques, le respect de la biodiversité dans son ensemble, et l'extension des trames vertes et bleues par des zones intermédiaires.

➤ **LES CHEMINS RURAUX A MUZY**

La carte des chemins ruraux de Muzy est dorénavant disponible sur le site de la commune de Muzy : www.muzy.fr -Rubriques : mairie – les chemins

Nous souhaitons pouvoir étendre petit à petit ce travail de cartographie aux communes voisines.

➤ LES ELECTIONS DE MARS 2013 !

Après les élections, nous avons sollicité une rencontre avec les maires des communes du Val d'Avre (une douzaine), seuls Mr HERVIEU, président de la CCRSE et Messieurs FLEURY et CLOMENIL vice-présidents de la CCRSE nous ont répondu. Nous les remercions ici de l'intérêt qu'ils portent à l'environnement.

Et saluons l'arrivée de Mme Segolène ROYAL, nouveau ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

➤ EnR : PROJET EOLIEN

Pour mémoire, l'AVA est favorable à l'éolien industriel dans les zones de grands vents (côtes et moyenne montagne), en nombre suffisant pour l'efficacité énergétique (plus de 15 éoliennes), loin des habitations (à 1,5 kms minimum) et avec des indemnités pour les habitants qui subissent les nuisances.

Nous sommes opposés au projet éolien dans la plaine de Mesnil sur L'Estrée, Saint Germain sur Avre et Courdemanche:

- Au mitage de nos campagnes par des éoliennes géantes
- A la destruction du cadre de vie de quelques milliers d'habitants qui n'ont rien demandé.
- A la hausse des factures d'électricité de tous pour l'enrichissement de quelques uns
- Et à la dévalorisation de notre patrimoine immobilier, historique et naturel

Historique du projet :

- Début 2013, la société Nordex approche quelques propriétaires terriens et les communes de Mesnil sur l'Estrée, Saint Germain sur Avre et Courdemanche
- En mars 2014, le projet éolien n'apparaît pas dans les campagnes électorales de ces communes.
- En juillet et août 2014, l'arrêté autorisant le mat de mesure est pris, la rencontre avec les représentants de Nordex est faite, les recours gracieux à l'encontre de l'arrêté sont exercés par l'AVA et plus de 80 personnes, le mat de mesure est monté

La lutte contre ce projet éolien devient la priorité de notre association.

5. **RAPPORT FINANCIER 2013-2014**

COMPTES ANNUELS du 01/10/2013 au 30/09/2014

désignation	DEBIT	CREDIT	SOLDE
solde au 01/09/2013			+ 2912,71 €
frais d'affranchissement	149,13 €		
fournitures de bureau	114,11 €		
cartouches encre pour imprimante	479,50 €		
frais de représentation	347,79 €		
matériel informatique	677,89 €		
frais d'impression	34,52 €		
assurances - adhésions - parution	154,72 €		
cotisations (140)		1 400,00 €	
subventions		623,00 €	
sous-totaux	1 957,66 €	2 023,00 €	
résultat de l'exercice		+ 65,34 €	
solde au 30/09/2014			+ 2978,05 €

Vote rapport moral, d'activité et financier :

Résultat : Ne participe pas au vote : 0 - abstention : 0 - contre : 0 - pour : Unanimité

Adopté par l'Assemblée Générale

6. **ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le conseil d'administration actuel se compose de :

Mme ROZENBERG Michèle, Mme LANCONNEUR Mary, Mme BLIN Charlotte, Mr GUILLE Jean-Paul, Mr JONDOT Éric, Mr MEYER Roger, Mr ROZENBERG Henri, Mr VIEL Philippe

Mme BLIN Charlotte et Mr GUILLE Jean Paul sont sortants

Appel à candidature pour le nouveau conseil d'administration (maximum 9 personnes)

Se proposent : Messieurs CHAROZE, GONTHIER, GRAUX, GUILLE, LANQUETIN, VAGNER, SEYDOUX et PELLETIER

Madame FARGAL

Les 9 candidats sont élus par acclamation

Composition du nouveau conseil d'administration :

Mesdames BLIN, FARGAL, LANCONNEUR, ROZENBERG

Le nouveau bureau sera élu après clôture de ce Conseil d'Administration

7. PRESENTATION DES PROJETS 2014-2015

Objectifs de l'association :

- Administratifs :
 - Maintenir ou augmenter le nombre d'adhérents
 - Contrôler les dépenses
 - Réunion du bureau toutes les 2 semaines et du conseil d'administration tous les 4 mois
 - Obtenir la déclaration d'utilité publique

- Actions :
 - Priorité absolue à la lutte contre le projet éolien (pétition, réunions d'informations etc...)
 - Mise en place du site WEB de l'association
 - Cours écologique de l'Avre, observation des modalités d'application du règlement du SAGE
 - ANC attente du bilan du diagnostic des installations
 - Aménagement RN154/RN12 : surveillance de l'avancement des travaux
 - Rencontre avec les communes voisines pour la cartographie des chemins ruraux
 - Moisville : futur site d'enfouissement de déchets ?

8. BUDGET PREVISIONNEL 2015

BUDGET PREVISIONNEL 2014 / 2015

désignation	DEBIT	CREDIT	SOLDE
solde au 30/09/2014			+ 2978,05 €
frais d'affranchissement	300,00 €		
fournitures de bureau	100,00 €		
cartouches encre pour imprimante	400,00 €		
frais de représentation	300,00 €		
frais de procédure	500,00 €		
assurances - adhésions - parution	300,00 €		
étude d'impact implantation éoliennes	2 500,00 €		
cotisations (200)		2 000,00 €	
dons		1 200,00 €	
subventions		1200,00 €	
	4 400,00 €	4 400,00 €	

Vote des projets 2014/2015 et du budget prévisionnel :

Résultat : Ne participe pas au vote : 0 - abstention : 0 - contre : 0 - pour : Unanimité
Adopté par l'Assemblée Générale

9. QUESTIONS DIVERSES :

Après réponses à quelques questions diverses, l'Assemblée est close à 20H30 et le verre de l'amitié vient terminer la soirée.

Le Président,
Jean-Paul GUILLE

La secrétaire

